

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 DECEMBRE 2019**

RAPPORT DE GESTION ET SUR LE GROUVERNEMENT D'ENTREPRISE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale afin de vous faire statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 (première résolution) ;*
- *Affectation du résultat de l'exercice et approbation du montant des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code général des impôts (deuxième résolution) ;*
- *Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce (troisième résolution) ;*
- *Quitus aux administrateurs et au directeur général pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018 (quatrième résolution) ;*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités (cinquième résolution).*

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

I. PRESENTATION DES COMPTES

Les règles de présentation des comptes et les méthodes d'évaluation comptables sont conformes à la réglementation en vigueur.

Vous trouverez en annexe toutes les explications relatives aux principaux postes des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

Nous déposerons sur le bureau de l'assemblée générale des actionnaires les comptes de la société, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

Nous vous prions de bien vouloir approuver ces comptes se soldant par une perte de (4.857.116) €.

Nous vous remercions de bien vouloir donner quitus aux administrateurs de l'exécution de leurs mandats.

II. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Nous vous indiquons, en tant que de besoin, que les différents éléments fournis dans le présent rapport constituent notre analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

II.1 Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

L'exercice a couvert la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018.

La société a pour activité principale la production des services et publi-informations liés aux Classements de programmes d'éducation supérieure et à la production de services de Bases de données.

Au cours de l'exercice 2018, le chiffre d'affaires annuel de la Société s'établit à 3.295.235 €, en très légère baisse par rapport à l'exercice précédent. L'activité de la Société se répartit entre ses différents marchés de la manière suivante :

- 75 % de l'activité autour des services et publi-informations liés aux Classements
- 20 % autour des activités de « Conseil » & « Bases de données »
- 5 % pour les activités Eduniversal Booking.

L'activité a été principalement impactée par le fait que tous les investissements non immédiatement rentables ont dû obligatoirement être stoppés durant la période d'observation. C'est ainsi que la conquête du marché lancée fin 2015 en vue du développement du nouveau service « Eduniversal Booking » a dû être interrompue purement et simplement. Il est à remarquer que l'activité originelle liée à la publication des classements Eduniversal a, quant à elle en revanche, démontré sa grande solidité. Le décalage momentané entre la structure de charges de la société et donc des dépenses liées aux exigences du développement d'Eduniversal Booking et une structure de revenus recentrée sur le métier originel son socle de métier explique un résultat d'exploitation encore négatif. En effet, le temps nécessaire pour alléger la structure tant au niveau de son loyer, de sa masse salariale, que de ses dépenses publicitaires, n'a pas permis de pouvoir revenir à l'équilibre d'exploitation durant l'exercice.

De ce fait, le résultat net de la Société ressort en perte de (4.857.116) € contre une perte de (6.787.125) € au 30 septembre 2017.

II.2 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le plan de continuation présenté par la société a été adopté par le Tribunal de commerce de Nanterre le 20 février 2019. Il s'est notamment traduit par le remboursement en actions des ORA émises par la société avant la réalisation d'un coup d'accordéon sur le capital de la société.

Cette opération a fait l'objet d'un recours de la part de certains porteurs d'ORA, recours rejeté par décision du Tribunal de commerce de Nanterre en date du 26 septembre 2019.

L'équipe dirigeante a en effet mobilisé autour d'elle l'intervention d'une cinquantaine d'actionnaires historiques pour créer la société « Eduniversal Reconquête » qui a pu apporter une somme avoisinant les 700 000 € permettant de désintéresser intégralement les créanciers ayant privilégié une solution courte de remboursement. La décote de valeur enregistrée durant la période de Redressement Judiciaire a débouché sur une valorisation basse qui a entraîné une prise de contrôle par le véhicule Eduniversal Reconquête. Il est à préciser que tous les actionnaires antérieurs d'Eduniversal et tous les porteurs d'ORA se sont vus proposer la possibilité de souscrire à l'augmentation préalable dans Eduniversal Reconquête.

Par ailleurs, dans un souci de recentrage et comme exigé par le tribunal de commerce, la Société a procédé à une augmentation du capital social de sa filiale, la société TILD au profit de la société BUXOGILUM le 27 juin 2019, de sorte qu'elle ne détient plus que 49 % de la société TILD.

II.3 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'exercice 2018-19 sera marqué par un retour à l'équilibre de l'exploitation permis par l'arrêt des dépenses historiquement engagées en vue du développement de l'activité « Eduniversal Booking ». L'exercice 2019-20 démarré le 1^{er} octobre laisse entrevoir un retour à une bonne rentabilité grâce à la digestion des frais de déménagement, la disparition des frais liés à la procédure de RJ et la concentration des efforts autour de l'activité « classement » très profitable pour les écoles et universités. L'apparition d'une nouvelle application « Eduniversal matching » ayant nécessité peu d'investissement et justifiant une augmentation sensible des prix et des marges devrait permettre d'atterrir à la fin de l'exercice avec un EBE de 10 à 15 %.

III. EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

III.1 Evolution des affaires de la Société

Nous vous renvoyons au paragraphe 2.1 pour l'évolution des affaires de la société au cours de l'exercice écoulé.

Les résultats sont rappelés au paragraphe I ci-dessus ainsi que dans le tableau financier annexé au présent rapport.

III.2 Evolution des résultats de la Société

Le résultat d'exploitation de la société pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 est déficitaire de (3.374.055) € contre un résultat d'exploitation déficitaire de (3.331.945) € pour l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Le résultat financier de la société pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 est bénéficiaire de 1.469.496 € contre un résultat financier déficitaire de (4.902.729) € pour l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Le résultat exceptionnel de la société est déficitaire de (2.952.556,94) € pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 contre un résultat exceptionnel bénéficiaire de 1.419.757,76 € pour l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 se soldent par un résultat net comptable déficitaire de (4.857.115,65) € contre un résultat net comptable déficitaire de (6.787.124,58) € pour l'exercice clos le 30 septembre 2017.

III.3 Evolution de la situation financière de la Société

Si l'exercice 2018-19 a été consacré à restructurer et à réadapter la structure des charges, l'exercice 2019-20 devrait permettre quant à lui de reconstruire une structure de rentabilité fortement positive permettant de faire face aux échéances du plan et de reconstituer un matelas de trésorerie respectable.

IV. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

Les facteurs de risque internes sont désormais maîtrisés et les facteurs de risque externes sont faibles. En effet, la place d'Eduniversal sur le marché mondial de l'évaluation est une place de leader médiatique solide comparable à celle du Michelin dans la gastronomie. Et le marché sur lequel la société est assise est plutôt « acyclique ». En effet, lorsque les familles ont de l'argent, elles n'ont aucun frein matériel pour offrir de l'éducation supérieure à leurs enfants. Lorsque la crise survient, elles sont encore plus motivées pour le faire. C'est ainsi que dans les pays en développement, les familles dépensent 3 à 6 000 € par an pour que leur enfant accède à la meilleure éducation

supérieure possible. Dans les pays développés c'est entre 10 et 30 000 € par an ; aux Etats-Unis entre 70 et 120 000 dollars.

V. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR LA SOCIETE

A/

ACTIONS RESEAU ENTREPRENDRE détenues pour une valeur d'acquisition de 1 207 645

Valeur liquidative au 30/09/2018 : 305.503 €

Dépréciation pour la différence à ; 902.142 €

B/

Actions propres EDUNIVERSAL (auto détention)

Le portefeuille d'actions propres est composé de 65.267 actions EDUNIVERSAL.

Valeur brute au bilan : 668.514 €

C/

Options d'achat sur titres EDUNIVERSAL

Valeur brute au bilan : 471.238 €

Une option d'achat est également présente en portefeuille. Elle permet d'acquérir 95.000 actions à un prix de souscription de 7,63 euros.

La valeur de cette option d'achat a été totalement dépréciée au 30 septembre 2018.

De manière globale, les actions propres et l'option d'achat ont fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 1.131.351 €

VI. RESULTATS – AFFECTATION

VI.1 Proposition d'affectation du résultat

Sur la suggestion de son Président et après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de proposer à l'assemblée générale d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice de (4.857.116) € intégralement au compte de report à nouveau, qui passerait ainsi de (17.763.763) € à (22.620.879) €.

VI.2 Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été versé de dividende au titre des trois derniers exercices.

VI.3 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne font apparaître aucune charge ou dépense somptuaire, au sens de l'article 39-4 du même code. Aucun amortissement excédentaire au sens du même article n'a été pratiqué.

VII. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Recherche Développement d'EDUNIVERSAL a été rationalisée autour des développements déjà opérés ces trois dernières années afin d'enrayer les dépenses et d'optimiser les nouvelles applications en termes d'efficacité business. Il a ainsi été choisi de concentrer les efforts de la société vers l'amélioration du service booking et la sortie d'une application novatrice dans le domaine du « matching orientation ». Elle devrait permettre un gros renforcement de l'activité de constitution, location et cession de bases de données tant prisées par les écoles et universités du monde entier.

VIII. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 30 septembre 2018, la Société détient :

- SMBG FINANCES (480 591 601 RCS Nanterre) à hauteur de 51 % ;
- SARL NOIR SUR BLANC (381 835 032 RCS Nanterre) à hauteur de 100 % ;
- O ! POTENTIELS (433 170 172 RCS Nanterre) à hauteur de 100 % ;
- THE AGENCY (HONG KONG) à hauteur de 100 % ;
- TILD (808 094 247 RCS Nanterre) à hauteur de 100 % (étant précisé que la Société a, postérieurement à la clôture de l'exercice, a procédé à une augmentation du capital social de la société TILD au profit de la société BUXOGILUM le 27 juin 2019, de sorte qu'elle ne détient plus que 49 % de la société TILD).

IX. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé et que certaines conventions antérieurement conclues et autorisées se sont poursuivies. Vous entendrez le rapport du Commissaire aux comptes sur lesdites conventions.

X. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

X.1 Mandats des administrateurs

Les mandats d'administrateurs de Madame Cécile ESCAPE, Monsieur Martial GUIETTE, Monsieur Pierre REQUIER, Madame Véronique LANSOT-LOUSTEAU et Monsieur Emmanuel SCLIA-BALACEANO, arriveront quant à eux à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

X.2 Mandats des Commissaires aux Comptes

Les mandats de Commissaires aux comptes de :

- la société RSM PARIS, Commissaire aux comptes titulaire, arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023,
- la société FIDINTER, Commissaire aux comptes suppléant, est arrivé à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017 et n'a pas été renouvelé.

XI. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, la participation des salariés au capital social de la Société s'élevait au 30 septembre 2018 à 1,35 %.

XII. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

XII.1 Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 1° du Code de commerce, nous vous présentons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

XII.2 Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société avec une filiale de la Société

Nous vous précisons également qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.225-37-4 2° n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

XII.3 Tableau des délégations

Est joint au présent rapport, conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 3°, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code.

XII.4 Modalité d'exercice de la direction générale

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 4° du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'administration a procédé au choix de l'un des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce.

Le Conseil a ainsi opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de directeur général. En conséquence, Monsieur Martial GUIETTE assume sous sa responsabilité la direction générale de la Société. En application de l'article 15.2 des statuts, cette décision ne peut être remise en cause que lors du renouvellement ou du remplacement du Président du Conseil d'administration ou à l'expiration du mandat du directeur général.

Sauf modification du mode d'exercice de la direction générale, la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs.

En conclusion, votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Annexe 1
Tableau des résultats des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	547 598,00	565 643,00	565 975,00	568 897,25	568 897,25
Nombre d'actions ordinaires	2 190 391,00	2 262 572,00	2 263 900,00	2 275 589,00	2 275 589,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	4 297 116,00	3 959 781,00	3 738 808,96	3 300 505,36	3 295 234,94
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	937 139,00	116 582,00	-3 268 025,25	-1 105 400,71	-5 570 151,35
Impôts sur les bénéfices Participation des salariés	-8 250,00	-47 069,00	-30 797,00	-27 792,00	
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	729 027,00	-3 178 390,00	-5 577 583,41	-6 787 124,58	-4 857 115,65
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,42	0,03	-1,43	-0,47	-2,45
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	0,33	-1,40	-2,46	-2,98	-2,13
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	30	32	42	43	32
Montant de la masse salariale	1 045 618,00	1 149 789,00	1 701 498,05	2 231 935,89	1 636 362,23
Montant des sommes versées en avantages sociaux					

Annexe 2

Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par les mandataires sociaux de la Société pendant l'exercice écoulé

1. Martial GUIETTE

- Président du Conseil d'administration et directeur général de la société EDUNIVERSAL
- Président de la société O ! POTENTIEL
- Gérant de la société NOIR SUR BLANC (liquidation judiciaire en cours)
- Président de la société OBJECTIF EMPLOI (liquidation judiciaire en cours)
- Gérant de la SARL DOMAINE LES ROQUES DE CANA
- Gérant de la SARL SMBG Finance
- Salarié de la société EDUNIVERSAL

2. Pierre REQUIER

- Administrateur de la société EDUNIVERSAL

3. Cécile ESCAPE

- Administrateur de la société EDUNIVERSAL
- Salariée de la société EDUNIVERSAL

4. Emmanuel SCLIA-BALACEANO

- Administrateur de la société EDUNIVERSAL
- Directeur général de la société FINUZES 2011-2
- Liquidateur de la société BALA (liquidation judiciaire en cours)

5. Véronique LANSOT-LOUSTEAU

- Administrateur de la société EDUNIVERSAL
- Salariée de la société EDUNIVERSAL

Annexe 3
Tableau des délégations

Nature de la délégation	Origine de la délégation	Durée de la délégation	Utilisation de la délégation
Augmentation de capital d'un montant de 700.000 € par l'émission de 7.000.000 actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la société EDUNIVERSAL RECONQUETE	AGOE du 31 octobre 2018 <i>(13^{ème} résolution)</i>	12 mois	CA du 29 mars 2019 (augmentation de capital de 669.919,50€)
Augmentation de capital d'un montant maximum de 700.000 € avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGOE du 31 octobre 2018 <i>(14^{ème} résolution)</i>	26 mois	Néant
Augmentation de capital d'un montant maximum de 700.000 € par voie d'offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGOE du 31 octobre 2018 <i>(15^{ème} résolution)</i>	26 mois	Néant
Augmentation de capital dans la limite de 20 % du capital social par voie de placement direct avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGOE du 31 octobre 2018 <i>(16^{ème} résolution)</i>	26 mois	Néant
Augmentation de capital par augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription dans la limite de 15% de l'émission initiale et au même prix	AGOE du 31 octobre 2018 <i>(17^{ème} résolution)</i>	26 mois	Néant
Augmentation de capital d'un montant maximum de 700.000 € par incorporation de bénéfices, réserves ou primes	AGOE du 31 octobre 2018 <i>(18^{ème} résolution)</i>	26 mois	Néant

Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la Société	AGOE du 31 octobre 2018 <i>(19^{ème} résolution)</i>	26 mois	Néant
--	---	---------	-------